

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 21 FEVRIER 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	10	9

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 9	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de la Mayenne

Le 27/02/2024 et publication le 28/02/2024

L'an 2024, le **21 février**, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le **14 février 2024**.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le **14 février 2024**.

**Présents** : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

**Excusé** :

**Absent** :

A été nommé secrétaire : Joëlle MOUTON

### **D2024-005 : Approbation du Compte de Gestion 2023 et Compte Administratif 2023 de la Commune et du lotissement « La Cordonnerie » en annexe.**

#### **Commune**

	Clôture 2022	Part investissement	Exercice 2023	Clôture 2023
Investissement	27 208,41 €	0,00 €	69 011,16 €	96 219,57 €
Fonctionnement	100 420,75 €	0,00 €	- 20 162,92 €	80 257,83 €
Total	127 629,16 €	0,00 € €	48 848,24 €	176 477,40 €

#### **Lotissement**

	Clôture 2022	Part investissement	Exercice 2023	Clôture 2023
Investissement	53 975,57 €	0,00 €	-53 975,57 €	0,00 €
Fonctionnement	-39 945,97 €	0,00 €	39 945,97 €	0,00 €
Total	14 029,60 €	0,00 € €	-14 029,60 €	0,00 €

Après avoir entendu le compte de gestion et le compte administratif 2023,  
Le Maire se retire pour procéder au vote du conseil municipal  
Considérant que ces derniers n'appellent à aucune observation,  
Le Conseil Municipal les approuve à l'unanimité.



Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Maire, François LEROUX